

Pour une gestion publique qui compte et qui rend des comptes

Loïc Dobler (PS)

Dans un contexte où la transparence et l'efficacité de la gestion publique sont des attentes légitimes des citoyens, il est impératif que notre Canton adopte des outils modernes de gestion financière.

Les débats relatifs aux budgets et comptes de la République et Canton du Jura permettent régulièrement de mettre en exergue une incompréhension concernant les dépenses des différentes unités administratives. La comptabilité analytique offre une vision détaillée des coûts associés à chaque service, projet ou activité.

Contrairement à la comptabilité générale, qui fournit une vue d'ensemble des finances, la comptabilité analytique permet de décomposer les dépenses et les recettes par centre de coût, facilitant ainsi l'identification des sources de dépenses et des éventuelles opportunités d'optimisation. Cette comptabilité analytique est déjà implantée dans de nombreuses entités publiques suisses, tant au niveau cantonal que communal. Il est peut-être temps pour le Jura d'en faire de même.

En détaillant les coûts par activité, la comptabilité analytique renforce la transparence de l'utilisation des fonds publics, répondant ainsi aux attentes légitimes des citoyens et des instances de contrôle. Une meilleure compréhension des coûts permet d'identifier les domaines où des économies peuvent être réalisées sans compromettre la qualité des services, contribuant ainsi à une gestion plus efficiente des ressources publiques.

En outre, les données fournies par la comptabilité analytique offrent aux décideurs politiques des informations précises pour orienter les choix budgétaires et stratégiques, en alignant les dépenses sur les priorités du Canton (par exemple, un programme de législature). Cet outil permet de mesurer l'efficacité et l'efficience des différents services et projets, facilitant ainsi l'évaluation des politiques publiques et la mise en place de mesures correctives si nécessaire.

De plus, la comptabilité analytique permettrait de mieux comprendre l'utilisation des subventions accordées aux mandataires de l'Etat, en identifiant précisément les coûts et les bénéfices associés à chaque subvention. Cela garantirait une utilisation optimale des fonds publics et renforcerait la confiance des citoyens dans la gestion des finances cantonales.

Nous invitons le Gouvernement à entreprendre une étude sur la faisabilité de l'introduction d'une comptabilité analytique au sein de l'Etat jurassien. Cette étude devrait notamment inclure :

- **Une analyse des coûts et des bénéfices potentiels.**
- **Une évaluation des ressources nécessaires, tant humaines que technologiques.**
- **Un calendrier de mise en œuvre réaliste, avec des étapes claires.**
- **Une évaluation de la pertinence d'imposer aux bénéficiaires de subventions importantes la mise en place d'une comptabilité analytique.**

Loïc Dobler (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Lisa Raval (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Claude Schlüchter (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 20 novembre 2024